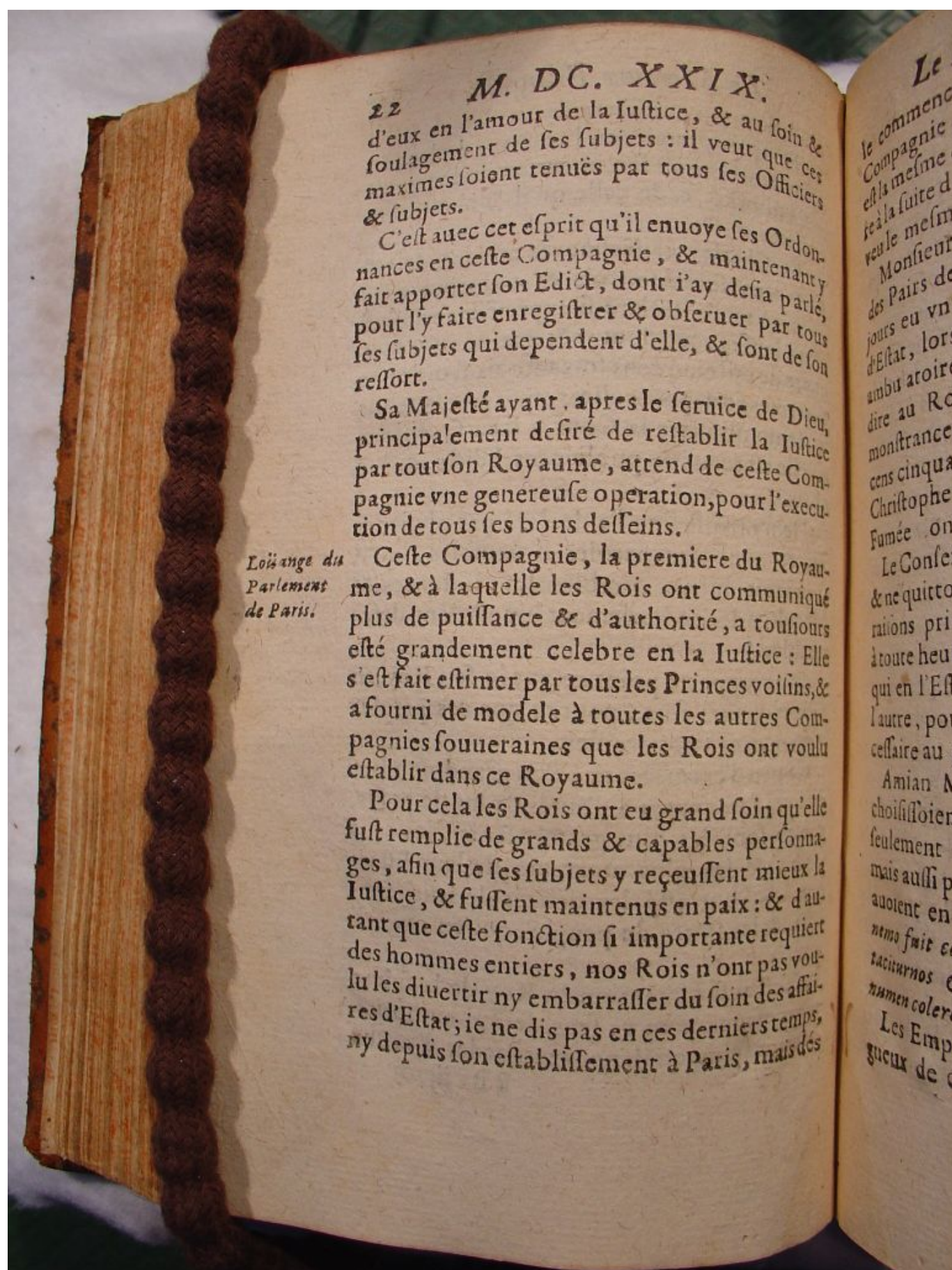


1629_022.jpg



M. DC. XXIX.

22
d'eux en l'amour de la Iustice, & au soin & soulagement de ses subjets : il veut que ces maximes soient tenuës par tous ses Officiers & subjets.

C'est avec cet esprit qu'il enuoye ses Ordonnances en ceste Compagnie, & maintenant y fait apporter son Edict, dont i'ay desia parlé, pour l'y faire enregistrer & obseruer par tous ses subjets qui dependent d'elle, & sont de son ressort.

Sa Majesté ayant . apres le seruice de Dieu, principalement desiré de restablir la Iustice par tout son Royaume, attend de ceste Compagnie vne genereuse operation, pour l'exécution de tous ses bons desseins.

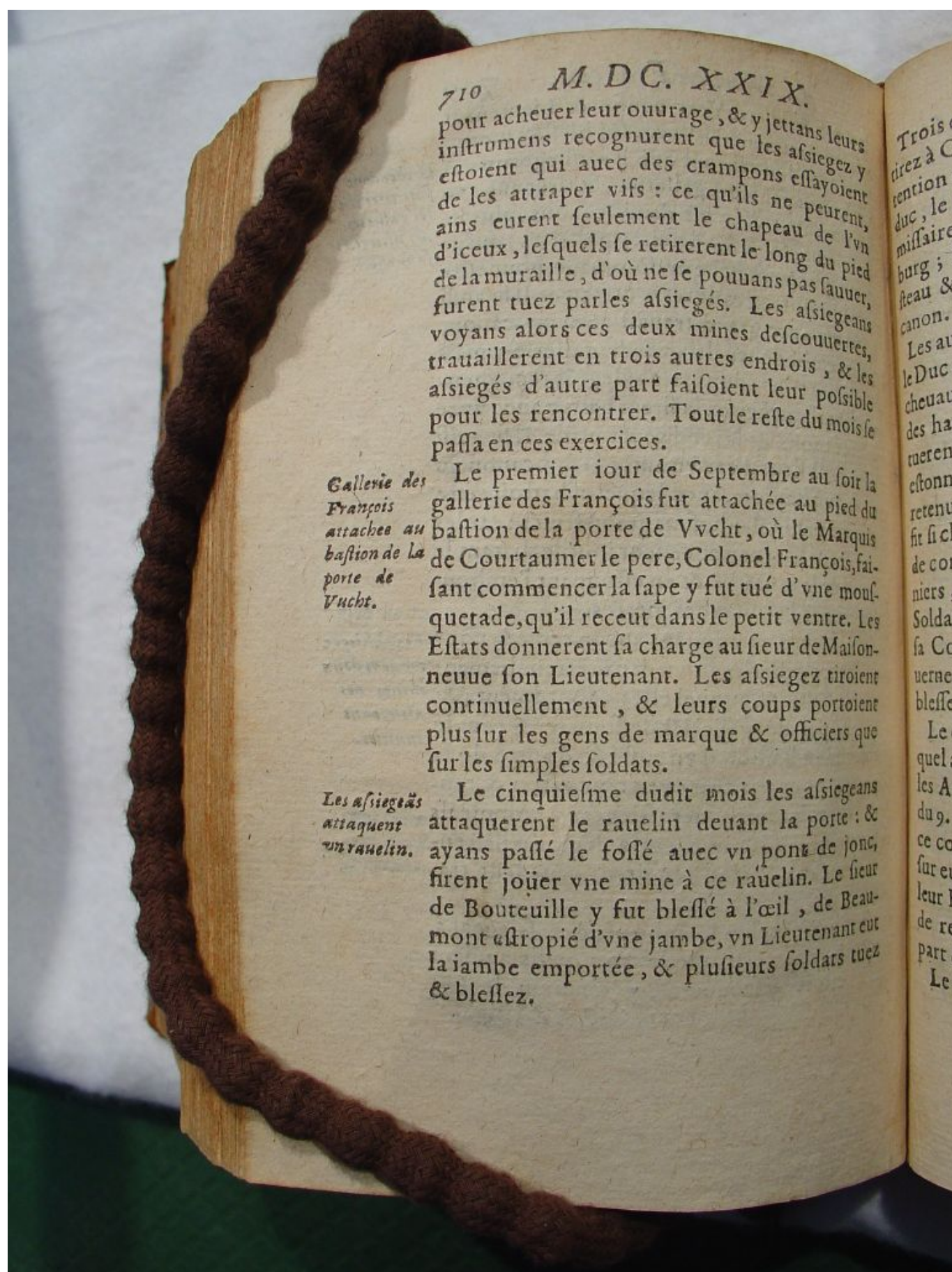
*Loisange du
Parlement
de Paris.*

Ceste Compagnie, la premiere du Royaume, & à laquelle les Rois ont communiqué plus de puissance & d'autorité, a tousiours esté grandement celebre en la Iustice : Elle s'est fait estimer par tous les Princes voisins, & a fourni de modele à toutes les autres Compagnies souueraines que les Rois ont voulu establir dans ce Royaume.

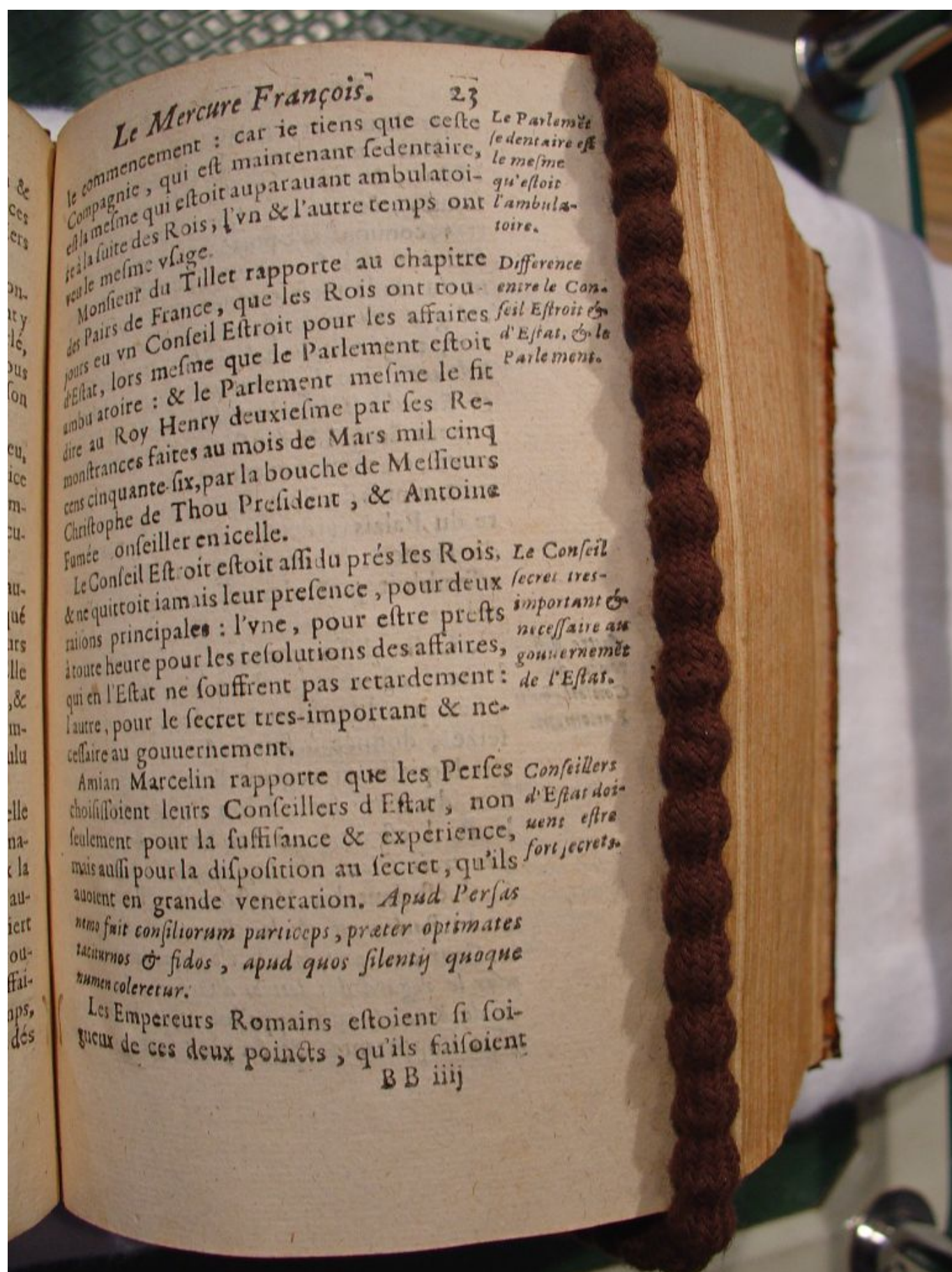
Pour cela les Rois ont eu grand soin qu'elle fust remplie de grands & capables personnages, afin que ses subjets y receussent mieux la Iustice, & fussent maintenus en paix : & d'autant que ceste fonction si importante requiert des hommes entiers, nos Rois n'ont pas voulu les diuertir ny embarrasser du soin des affaires d'Estat; ie ne dis pas en ces derniers temps, ny depuis son establissement à Paris, mais dès

Le
le commen
Compagnie
est la mesme
te à la suite de
veu le mesm
Monsieur
des Pairs de
jours eu vn
d'Estat, lors
ambu atoire
dire au Ro
monstrance
cens cinqu
Christophe
Fumée on
Le Consei
& ne quitto
raisons pri
à toute heu
qui en l'E
l'autre, pou
cessaire au
Amian M
choisissoien
seulement
mais aussi p
auoient en
nemo fuit co
taciturnos
namen colere
Les Emp
guez de c

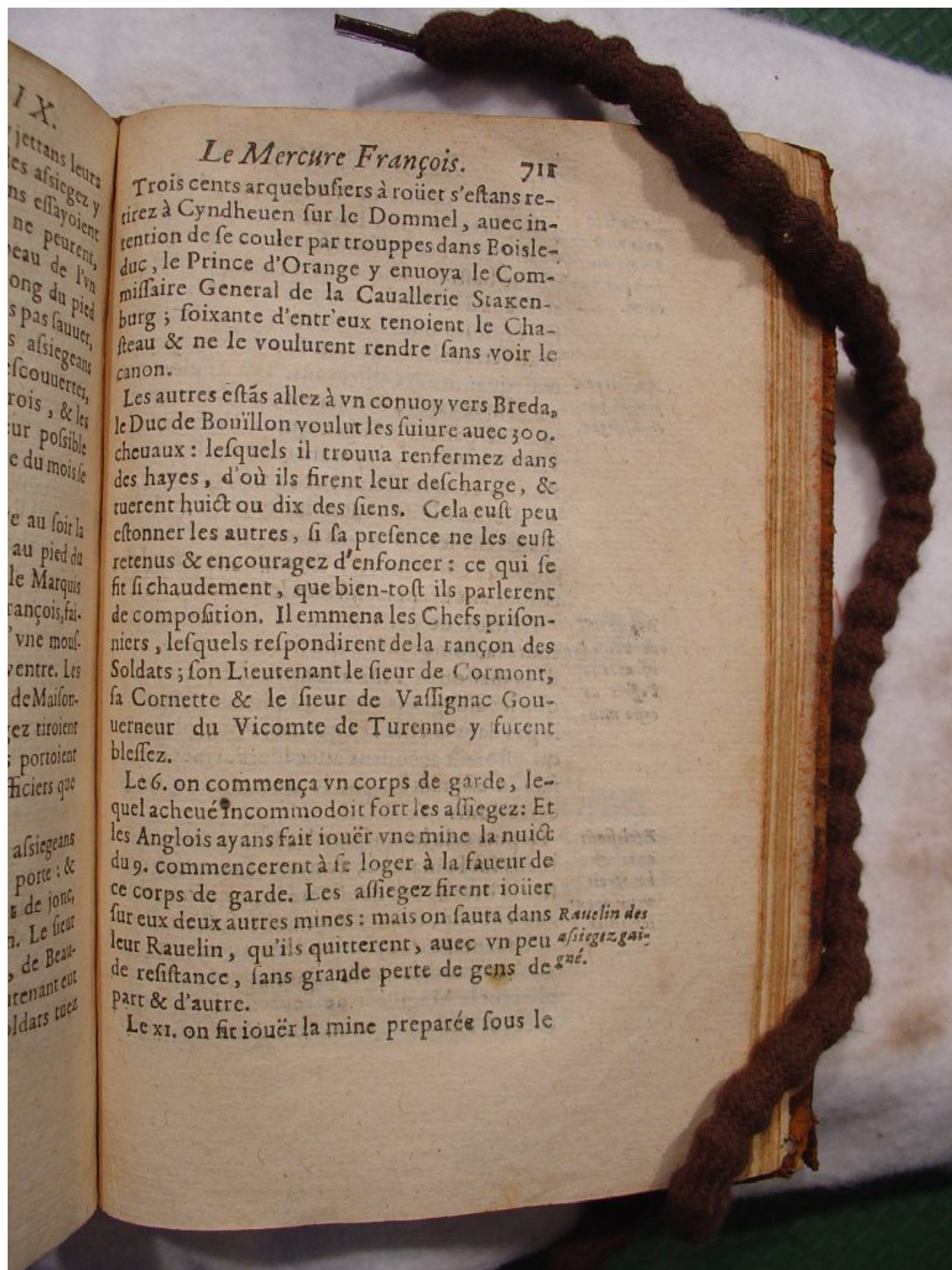
1629_710.jpg



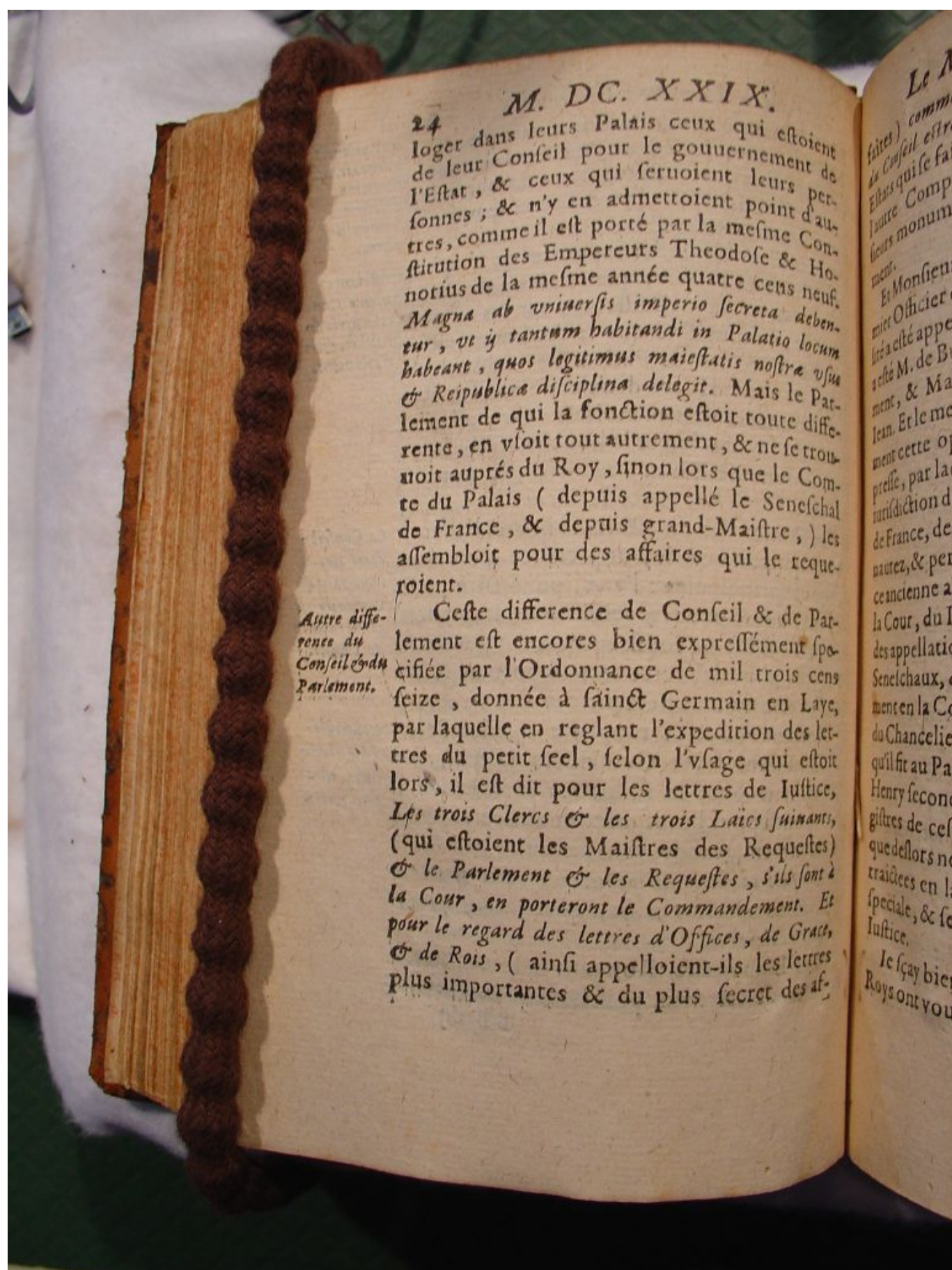
1629_023.jpg



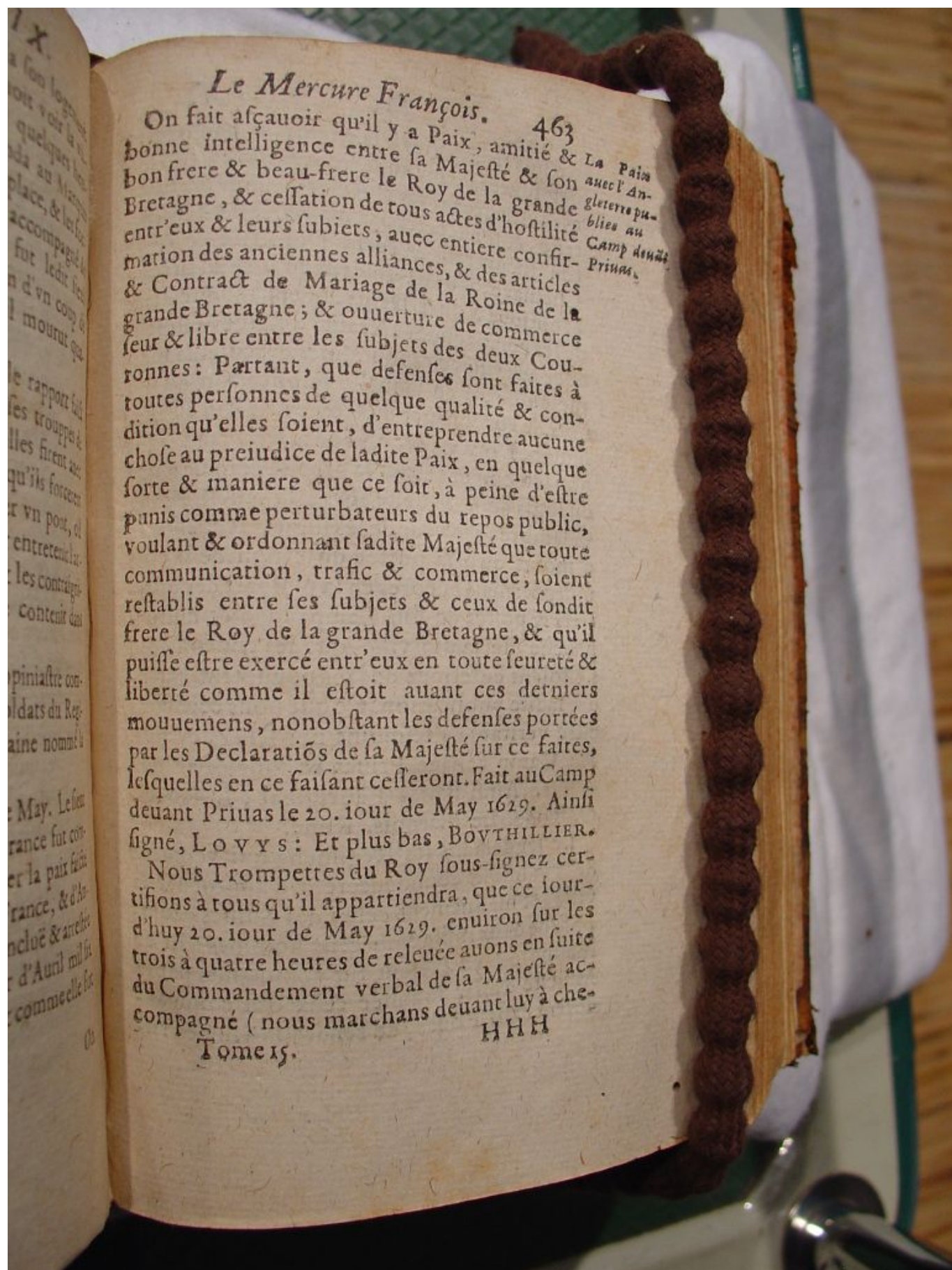
1629_711.jpg



1629_024.jpg



1629_480_463.jpg



1629_712.jpg



*La bastion
de la porte de
Vucht ou-
uert par une
mine.*

*Anglois re-
poussiez par
les assiegez.*

*Bourgeoisie
de Boileduc
effrayee de
l'effect de
cette mine.*

*Ecclesiasti-
ques &
bourgeois
veulent par-
lementer.*

M. DC. XXIX.

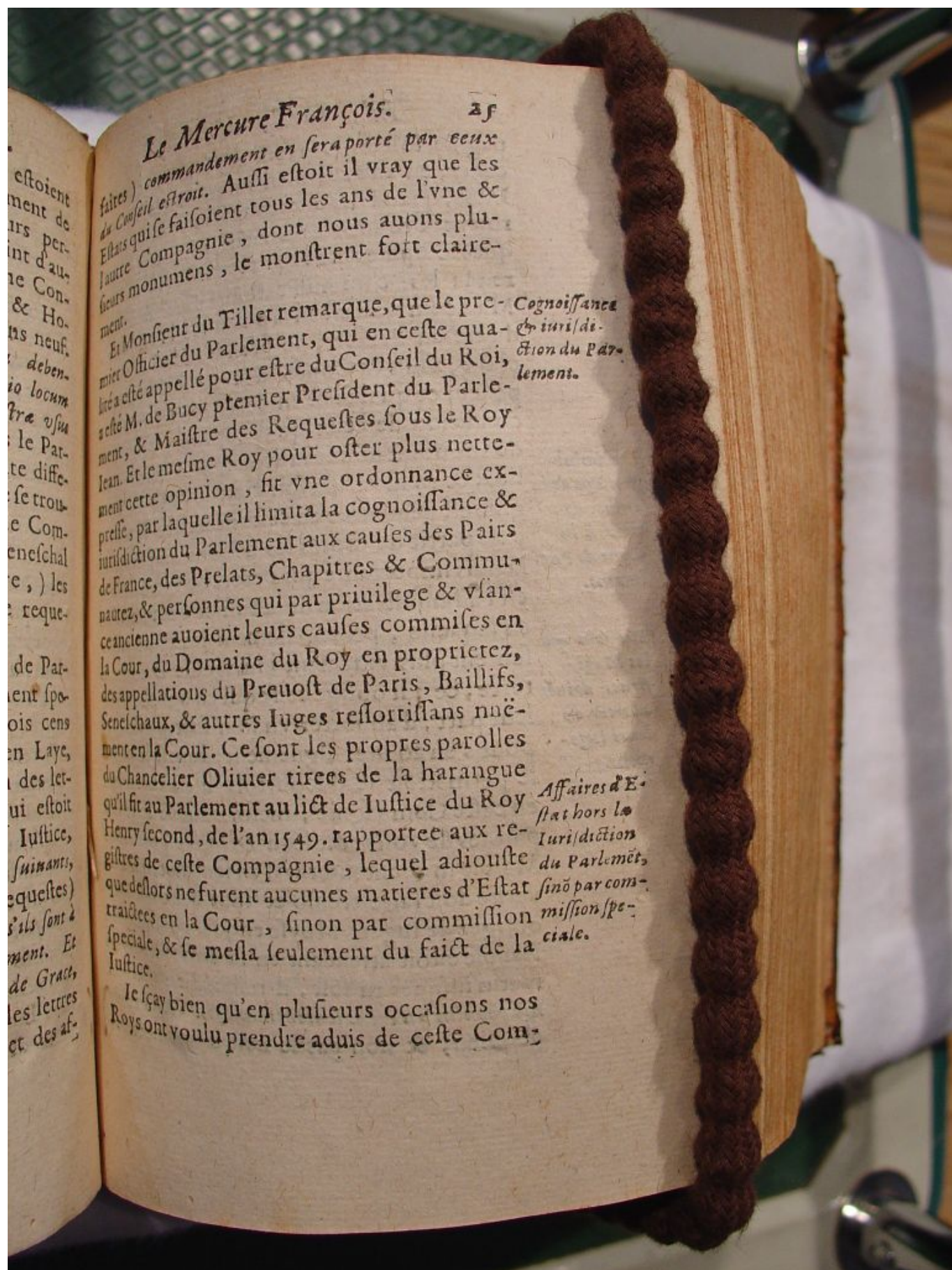
712.
bastion de la porte de VVcht, laquelle fit vne
grand bresche, mit bas plus de trente pieds
de muraille dez les fondemens, ouurit tour à
plat le bastion, descourant ceux qui estoient
au creux d'iceluy, remplit de terre le nouveau
fossé que les assiegez auoient fait à leur nou-
veau retranchement dans ce bastion, & enie-
uelit quantité des assiegeans. Les Anglois qui
auoient la garde, donnerent, mais furent re-
poussiez par les assiegez qui se deffendirent
valement, réparant ceste bresche avec
facines & terre le mieux qu'ils peurent, à
la misericorde de toutes les batteries; & en
chasserent les assiegeans avec perte, y laissant
plusieurs corps morts. Toutefois les Anglois
redonnans firent en fin leur logement.

L'effroy de cette mine donna l'allarme à
toute la Bourgeoisie, qui fit sonner la cloche
de la maison de Ville aux armes; le bruit estât
que les assiegeans estoient à plus de trois mil-
le pas dans la ville: ce qui causa que plusieurs
qui estoient accourus avec leurs armes furent
mis en esquadron par le Gouverneur en vn
carre-four.

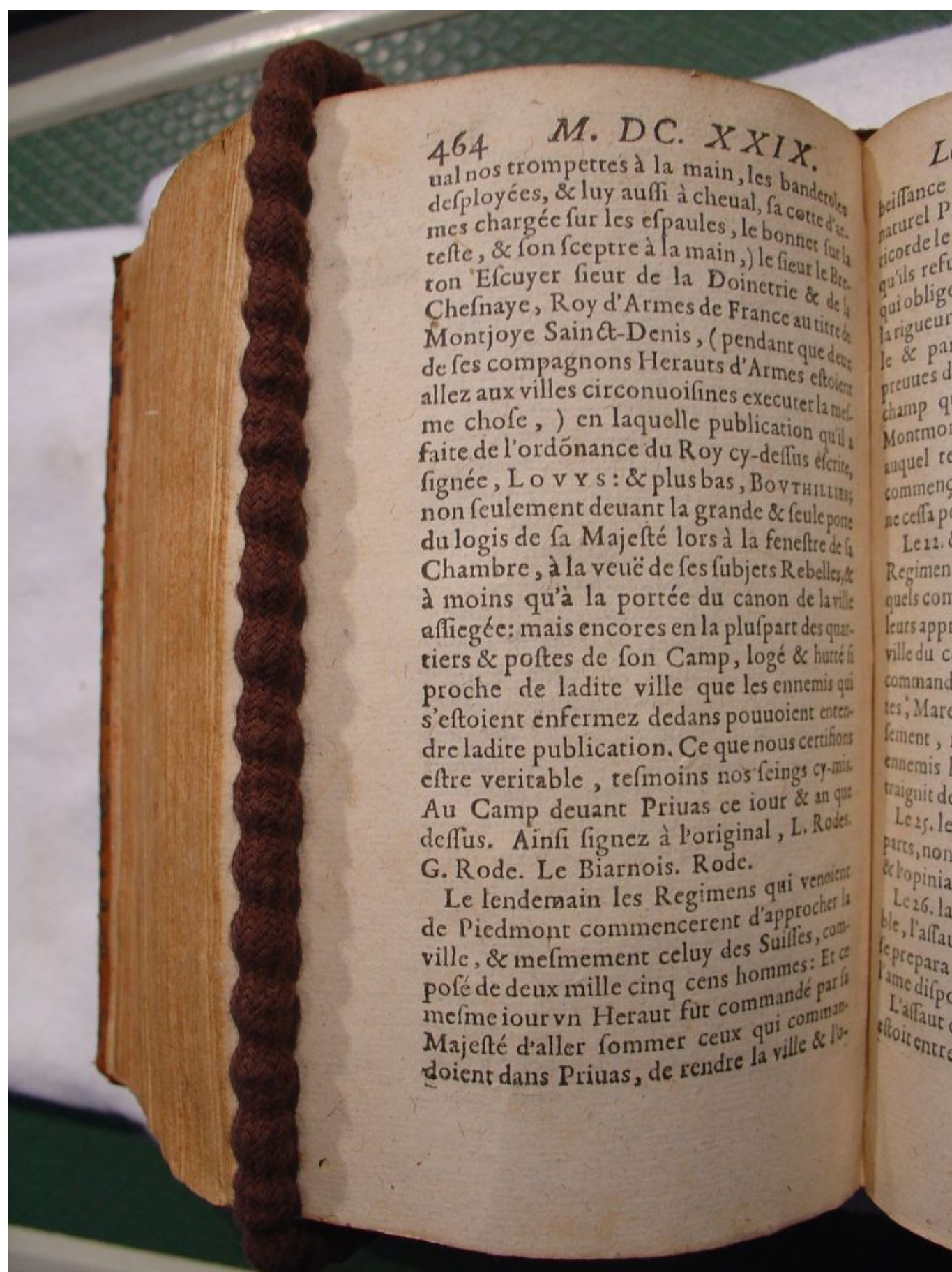
Depuis cela la pluspart des Bourgeois s'as-
blans sur le marché, & ayans fait reconnoi-
stre la breche, & considéré le peril auquel ils
auoient esté, si les assiegeans se fussent seruis
de l'auantage que la mine leur auoit fait, in-
clinèrent tous à vouloir parlementer, & sup-
plierent le Magistrat de représenter au Gou-
verneur l'Estat auquel la ville estoit à present.

& qu'il r
au sac &
de leurs
ne de la
dars est
pouuan
des affie
ques ra
dessus,
qu'ils e
menter
raisons
soient
pour d
guerre
forcé
gagner
vne su
ces mo
Dur
du Re
pour
le lieu
neur
parler
Roch
encor
ausqu
les au
(ce q
nin, q
qu'il

1629_025.jpg



1629_480_464.jpg



1629_713.jpg

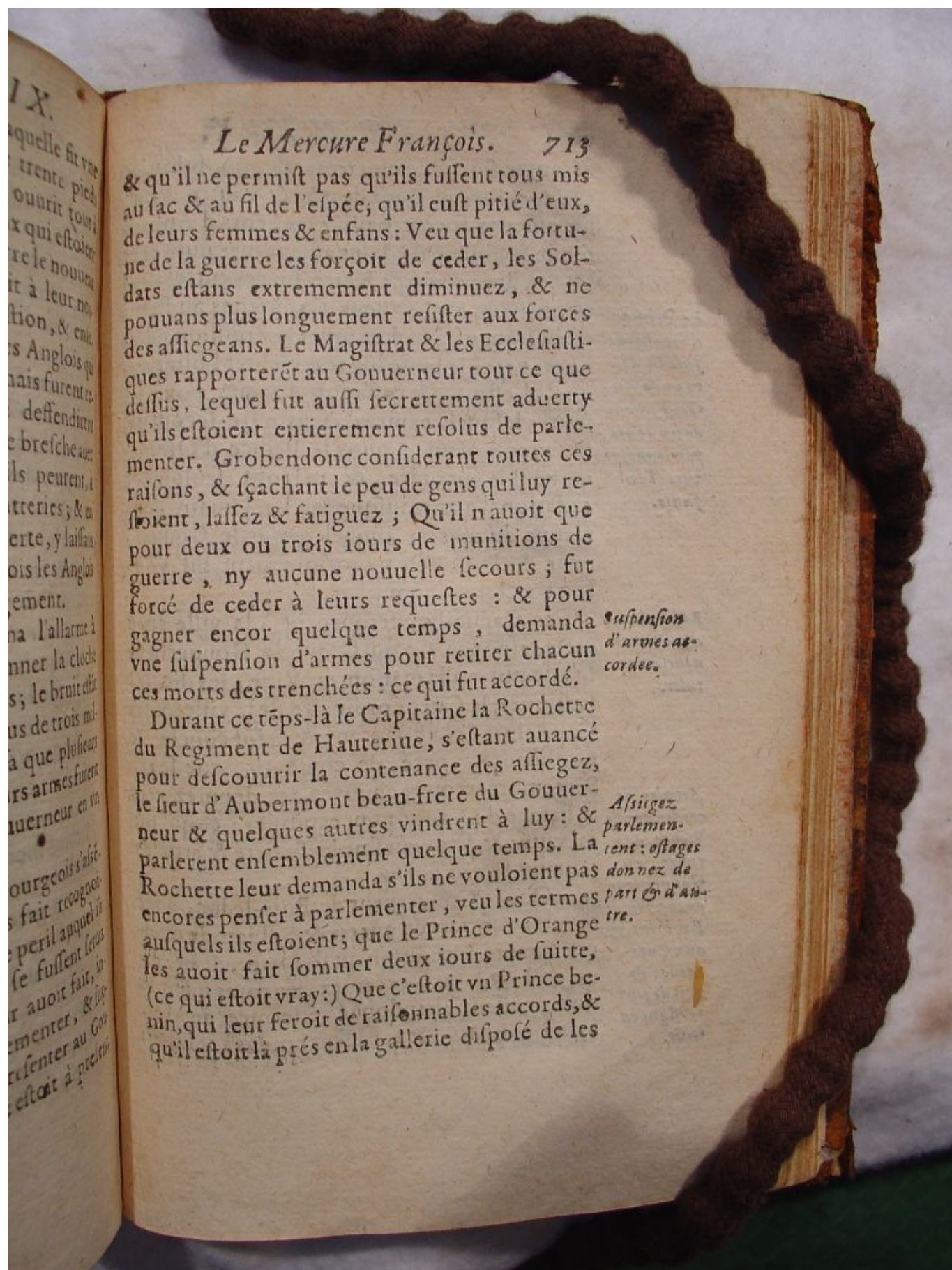


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan